

COMITE CENTRAL D ENTREPRISE

Cession GNL et point immobilier

Réunion d'information sur le projet de cession des activités amont de Gaz naturel Liquéfiés

Ordre du jour :

- 3^{ème} réunion d'information sur le projet de cession des activités amont de Gaz Naturel Liquéfié (GNL)
- Information sur la libération de la tour T2 et sur les autres projets immobiliers en cours

Les éléments ci-dessous sont une synthèse des CCE et CE extraordinaires qui ont eu lieu ce mercredi 7 février : le matin pour le CCE et l'après-midi pour le CE.

Si la Direction tient la cadence des questions-réponses, le contenu de ces dernières laissent parfois perplexes notamment à chaque fois qu'il s'agit de se projeter au jour d'après la cession. Et c'est en boucle qu'elle répond que :

- Engie n'a aucune légitimité pour parler en lieu et place de Total. Les salariés de la BU pourront directement poser leurs questions à Laurent VIVIER, Directeur Gaz chez Total, dès le lendemain jeudi 8 Février.
- Les personnes transférées partant avec leurs packages de rémunération, il n'y a aucune raison de négocier quoique ce soit avant la filialisation et avec les élus d'aujourd'hui qui ne seront pas forcément les interlocuteurs de demain.

Ce qui va tomber avec la filialisation, ce sont les accords d'entreprise et notamment l'accord sur le temps de travail. Il n'y aura aucune garantie, aucun engagement que les futurs accords ne soient pas moins-disant que les accords actuels (par exemple, quel nombre de jours de RTT dans le nouvel accord sur le temps de travail, quid des mesures pour les temps partiels).

Y-aura-t-il la patte de Total dès ces premiers accords ?

A surcharge de travail conjoncturelle, la Direction préfère la solution intérimaires que l'octroi d'une prime exceptionnelle aux salariés de la BU. De même, malgré cette année atypique pour tous les salariés de la BU, la Direction ne prévoit pas d'aller bien au-delà des consignes Engie SA de 1,3% de la masse salariale pour l'attribution des NR et GF. Pourtant dans quelques mois, la future filiale ne sera plus tenue par ces accords d'Engie SA. Alors pourquoi ne pas aller, dès maintenant, au-delà de cette borne en restant dans des proportions raisonnables style 1,5 à 1,6 %. C'est notamment une des questions posées par vos élus FO lors du CE Extraordinaire GEM/GNL de l'après-midi. Vous pensez bien qu'un non succéda à un moment de très long silence qui pourtant d'habitude signifie « Qui ne dit mot consent ».

Seul point positif, le planning de recueil des avis a pris un peu de respiration.

- Pour le CHSCT GEM/GNL : le 16 mars 2018 en lieu et place du 5 mars 2018,
- Pour le Comité d'Etablissement GEM/GNL : le 20 mars 2018 en lieu et place du 9 mars 2018,
- Pour le Comité Central d'Entreprise : le 28 mars 2018 en lieu et place du 20 mars 2018.

Le rapport SECAFI devant être présenté entre le 10 et le 15 Mars, la Direction n'est pas contre un dernier CE extraordinaire entre la présentation du rapport et 'avis du CE du 20 Mars.

Information sur la libération de la tour T2 et sur les autres projets immobiliers en cours

T2, à l'exception de la crèche conservée pour les salariés d'ENGIE, sera sous-louée au 1^{er} Mars à la Société IDEMIA. IDEMIA est une entreprise française de sécurité numérique spécialisée dans la biométrie, l'identification et l'authentification, la sécurité digitale, l'analyse de données et de vidéos. Elle emploie 14.000 personnes et c'est le Siège Monde de ce groupe qui occupera la Tour T2.

Les gains d'OPEX attendus seront à priori bien au rendez-vous : 14 M€/an.

Suite à cette sous-location, l'étude de l'implantation d'une salle de sport au 3^{ème} étage de T1 a été relancée. Les travaux devraient être faits avant l'été pour une ouverture à la rentrée. L'accès à la salle de sport actuelle de T2 est garanti par IDEMIA jusqu'à l'été.

Sur T1, 12 étages en espace dynamique ont été créés et ce concept sert de vitrine à NOVALDI, structure commune d'ENGIE Axima, Engie Cofely et ENGIE Ineo, qui a réalisé ces aménagements. Il y a en moyenne 2 visites hebdomadaires d'entreprises externes de ces espaces et ce concept d'aménagement va concourir pour un prix au salon MIPIM (plus grand salon à destination des professionnels de l'immobilier) à Cannes en mars prochain.

Les élus FO font remonter que les espaces n'ont de dynamique que le nom : oui pour l'esthétisme mais certaines spécificités métier ne sont pas prises en compte. Parler tout bas ou s'isoler est contraire à une dynamique d'équipe et il est parfois déroutant de devoir changer de « bureau » tous les jours.

Sur T1, la libération prochaine des étages occupés par les équipes E&P et GNL va relancer un certain nombre d'études pour le 2nd semestre notamment l'étude du transfert des équipes localisées à la tour Voltaire. Ce dossier fera l'objet d'une consultation réglementaire.

La Tour T1 peut également permettre d'opérer la séparation géographique marché/régulé côté BtC : Intégration à T1 des équipes DGP/DCP et tête de BU de Montparnasse (+ les équipes Home Services et Home Performance de Saint-Denis) ; Redimensionnement du site de Montparnasse à la seule maille DTR ou ailleurs dans le quartier si refus du bailleur. Côté IDF, le regroupement de tous les DTR sur un seul site n'est pas à l'étude. Les DTR de Bagneux restent à Bagneux, qui n'a pas la capacité d'accueillir les équipes de Montparnasse.

Les conditions de restauration à T1 restent le sujet de vigilance. Un bilan sera fait avant l'été et un dispositif de pilotage existe au niveau du CHSCT NewCorp.

Dixit la Direction, on ne peut pas dimensionner un espace de restauration à partir d'un pic de fréquentation conjoncturel et la configuration cible n'est pas atteinte (E&P, GNL toujours là). Certes mais avec le remplacement de ces deux équipes par d'autres venant d'ailleurs, le conjoncturel risque de se transformer rapidement en structurel !!